

Amicale des Anciens du Lycée Malherbe



Octobre 2014
(132ème année)

12 septembre 2013

Philippe Olive commente la bataille de Varaville



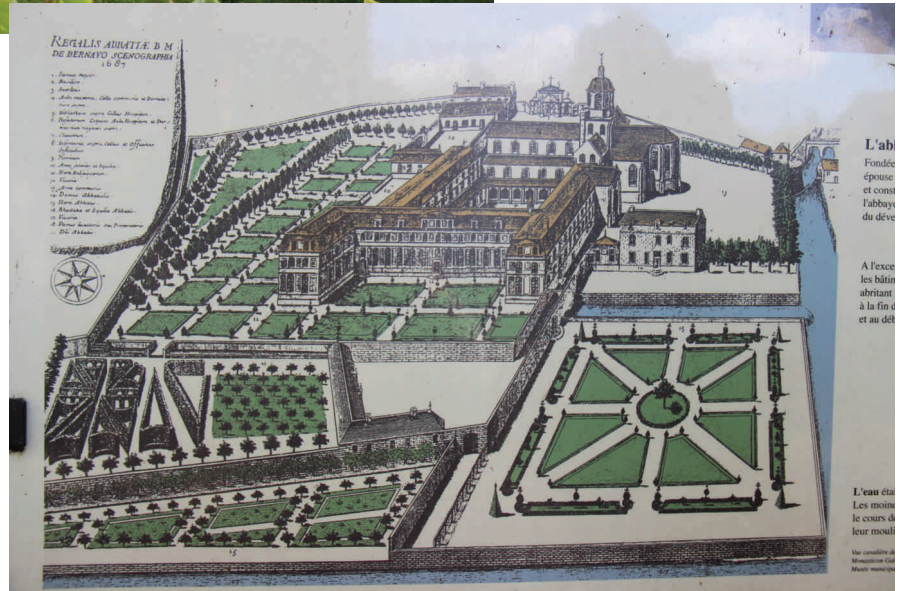
14 mai 2014

Château d'Harcourt

Bernay

Plan de l'Abbatiale

Eglise Ste Croix



A la pêche aux
perles...du collier !



**Association amicale
des Anciens
du Lycée Malherbe**

**Siège Social
Hôtel de Ville
CAEN**

Présidents d'honneur :

**Pierre Agron
Robert Rouillon
Jean Malraye**

Président :

Philippe OLIVE

14170 LA CHAPELLE ENGERBOLD

Tél. : 02 31 67 60 63

Vice-Président :

Michel LE CROM

1913 Quartier du Bois

14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Tel .02 50 65 63 21

Secrétaire :

Richard CHOLET

6 rue des Normanites

14320 FEUGUEROLLES--BULLY

Tél. 02 31 37 79

Trésorier

Jean-Claude COLIN

15 rue des Pâquerettes

14610 CAMES en PLAINE

Tél. : 02 31 95 94 06

. Site internet :

« caenalmalherbe.com »

Photo de couverture

Notre Lycée en 1953

SOMMAIRE

Le Lycée en 1953	I de couverture
Varaville, Harcourt, Bernay	II de couverture
In memoriam	2
Joseph Langevin, Robert Damoiseau	
Histoire : René Le Somptier	4
Charlemagne a-t-il inventé l'école ?	6
Mon vécu du Débarquement	10
Résumé Harcourt, Bernay et Varaville	14
Chronique du XI ^{ème} siècle	15
Photos Domfront	25
Le bureau en janvier 2010	26
Résultats du Lycée	27
A.G. du 5 octobre 2013, Compte-rendu	28
Domfront et Lonlay l'Abbaye	III de couverture
A.G. et Banquet octobre 2013	IV de couverture

LE MOT DU PRESIDENT

Chers camarades,

Notre Association vit toujours et poursuit son chemin. Votre Conseil d'Administration m'a élu Président l'an passé et je prends la suite de Jean-Pierre MARTIN que je remercie pour le travail accompli au cours des trois dernières années de son mandat.

Certes le nombre de nos adhérents n'est guère en augmentation fulgurante mais nous avons toutefois le plaisir de compter quelques nouvelles recrues.

Et nos activités se poursuivent : un repas de liaison en mars, un banquet annuel en octobre et deux sorties par an, l'une au printemps et l'autre en septembre. Les trois dernières sorties de septembre étaient consacrées à la visite sur place de trois grandes batailles décisives de la création de notre Duché de Normandie : Val-ès-Dunes en 2012, Varaville en 2013 et Tinchebray le mois dernier.

Enfin la parution d'un bulletin annuel qui évoque une partie du passé de notre lycée et du passé d'anciens camarades, illustres ou non.

Vous lirez ainsi dans ce numéro l'évocation de R. Le Somptier, cinéaste par François Robinard. Roger Jouët évoquera Charlemagne et nous dira s'il a vraiment inventé l'école. Jean-Pierre Martin évoque ses souvenirs de jeune élève de Caen au moment du débarquement de juin 1944.

Nous aurons également la transcription d'une interview retrouvée, réalisée par un chroniqueur du 11^e siècle Stéphane Bernus auprès de Guillaume le Conquérant lui-même. Cette chronique a été lue lors de notre sortie à Varaville.

Vous trouverez enfin le résumé de notre sortie au château d'Harcourt et à Bernay en mai dernier. Le programme des prochaines sorties sera dévoilé au cours de l'Assemblée Générale du 11 octobre.

Philippe OLIVE

Nécrologie

Evocation de la vie de **Joseph LANGEVIN**

Joseph naquit il y a 92 ans, soit le 29 août 1921 au village de Pont Livard, en la Ville-ès-Nonais (35). Il y vécut sa petite enfance entre sa mère et sa grand'mère maternelle. Son père –capitaine au long cours Cap Hornier– étant absent de longs mois (à l'époque, le grand événement pour Joseph, mais bien fatiguant pour ses petites jambes, était d'arpenter les quais, notamment du Havre quand son papa revenait en permission. C'était aussi pour le fils un grand périple, car pour aller prendre le train à Miniac-Morvan, mère et fils se rendaient à la gare en voiture à cheval ou à âne, que son père avait fait venir de Sicile ! mais celui-ci avait la fâcheuse manie de vouloir circuler à gauche, ayant précédemment appartenu à un Anglais.)



Puis, son père, pour être plus présent, au lieu de débarquer tous les six mois quand il allait à la voile d'Angleterre au Chili en passant par le Cap Horn, ou attendait un an que le bateau dont il allait prendre livraison aux Etats Unis (fut en réalité construit), décida de renoncer à naviguer pour devenir officier de port. La famille habita alors Le Havre, Rouen, puis Caen où Joseph fit ses études secondaires au Lycée Malherbe. Il ne manquait pas d'aller retrouver tous les ans ses anciens camarades.

Arrive alors la guerre, période où toute la famille revint habiter à Pont-Livard. Joseph ayant à éviter de partir en Allemagne au service du S.T.O.. De ce fait, il ne put accomplir son rêve de devenir professeur d'anglais.

A la Libération, il entreprit ses études universitaires à la faculté de droit de Rennes mais en "dispensé de cours" car il était pion au lycée de Morlaix.

Après avoir obtenu sa licence, Joseph travaille, sans enthousiasme, quelques années à la Société Générale de Saint-Malo. Il s'inscrit en 1959 au barreau de Rennes où il fut secrétaire de la conférence du stage avec un exposé sur Toullier. Après ces trois années effectuées au cabinet de Monsieur Souron, il s'installa (dans un deux pièces appartenant aux Herpin, qui tenaient un bar PMU au début de la rue du Pré Botté, derrière la poste et que lui avait laissé le bâtonnier Garnier qui partait s'installer rue St-Hellier) Toutefois, sans attache dans cette ville de Rennes où il était tout à fait inconnu, les débuts furent très difficiles et, à l'époque, l'aide juridictionnelle n'était pas rémunérée.

C'est alors qu'il rencontra au barreau une jeune angevine inscrite au stage mais qui, elle, se destinait à la magistrature. Il finit par l'en détourner puisqu'en juillet 1956 elle deviendrait sa femme et son associée sur le plan professionnel, puis tous les deux rejoignirent quelques années plus tard, au 20 rue des Fossés, le bâtonnier de Bourhis, très malade.

Le couple Langevin-Trousseau eut en 1959 la joie de voir arriver à leur foyer leur fille unique, Sylvie, qui, par contre leur donna cinq petits enfants dont un couple a deux filles, Louise 4 ans, et Mado 5 mois.

Ayant enfin atteint ses quarante ans d'exercice au Barreau dont il fut longtemps secrétaire du Conseil de l'ordre, Joseph prit sa retraite à 70 ans. Sa carrière ayant été marquée par l'exécution

d'un client condamné à mort. Il se donna alors à ses passe-temps favoris, la photographie, l'amour des beaux livres, la culture et la langue de Shakespeare.

Puis, foncièrement bon, il continua à s'ouvrir aux autres, et dans les domaines les plus divers : en lien avec sa profession, la réinsertion des détenus, la vie scolaire (membre puis président de l'Ogec (?) au collège Immaculée ; il s'investit beaucoup dans la construction du lycée Jean-Paul II). Il resta administrateur du Crédit Mutuel de Bretagne jusqu'à la limite d'âge. Par ailleurs, il fit partie de l'association des Amis du Musée des Beaux Arts dont il fut un moment président. Se tournant vers tous les éléments de la création, notamment vers les animaux, il fut longtemps président de la S.P.A. avec madame de Rohan-Chabot. Enfin, son don d'imitation dû sans doute à un grand sens de l'observation et sa grande mémoire lui firent faire du théâtre, particulièrement dans les pièces jouées par le Barreau, sans parler de sa reproduction de personnages dans tous les domaines, qu'ils soient vivants ou morts.

Plus sérieusement, son rapport à Dieu, après avoir reçu une éducation religieuse très stricte, était secret ; il était pratiquant, mais sa foi sûrement intense, était très intérieure. Sur ce plan, il fut très longtemps membre de l'équipe Ecoute-Accueil de la basilique Saint-Sauveur à Rennes. Il fit aussi partie de l'Action Catholique des Milieux Indépendants (A.C.I.).

Toutefois, un jour, il fut brusquement mis fin à cette vie bien remplie. A l'automne 2010, il était venu, comme à l'accoutumée, fermer pour l'hiver sa chère maison de Pont Livard ; le 11 novembre au soir, avant de se coucher, il voulut fermer les volets de la chambre, mais, glissant sur le parquet ou sur le tapis, il fit une chute qui occasionna une fracture du fémur. Il fut opéré, mais complication sur complication, il ne remarchera jamais. Après cinq mois d'hospitalisation, il rentra chez lui à Rennes. Il y vécut tant bien que mal en fauteuil roulant pendant deux ans et demi. Son état s'aggrava profondément en août 2013 (continuellement alité, il était nourri par perfusion intraveineuse). Puis, subitement le 11 septembre, dans la nuit, il fut hospitalisé d'urgence pour un œdème pulmonaire qui l'emporta le lendemain. Joseph s'est en effet éteint le 12 septembre 2013 au soir, calmement, pour ne pas dire avec le sourire comme il avait presque toujours avec la plupart de ceux qu'il rencontrait, même pratiquement jusqu'à la fin avec ses soignants. Il ne s'est jamais plaint, mais son regard en disait long.

Texte communiqué par Madame Langevin.

Robert Damoiseau, décédé le 24 avril 2014.

Fidèle adhérent de notre association, Robert a été élève au Lycée Malherbe en 1939-40 à l'Hypokhagne du Lycée Henri IV replié à Caen en raison de la guerre. C'est là qu'il a rencontré sa future épouse, une caennaise. Il retrouvera le Lycée dans les années 50 en tant que professeur de lettres. Sa carrière s'orienta ensuite vers l'enseignement du Français langue étrangère et s'achève à Paris puis à Sèvres dans un organisme spécialisé. Robert Damoiseau avait d'excellents contacts avec les collègues étrangers. Il s'adonnait aussi avec talent à l'exercice de l'aquarelle.

La vie de la famille Damoiseau a été douloureusement marquée par la disparition de trois des cinq enfants. Cependant, Robert Damoiseau a eu la joie de voir grandir six petits enfants et deux arrière-petits-enfants.

Texte communiqué par Madame Damoiseau.



René LE SOMPTIER 1884-1950 Cinéaste, auteur dramatique, homme politique et journaliste

Dans un *cinémagazine* de 1924 René Le Somptier évoque comment lui est venue sur les bancs du Lycée Malherbe où il poursuivait ses études cette passion pour la Dame de Monsoreau chère à Alexandre Dumas dont il porta, avec succès, les aventures au cinéma en 1923.

C'est ainsi qu'il le rapporta au journaliste de ce journal. « ...j'évoquais une scène dont je fus le héros malheureux et qui se passa il y a un quart de siècle environ (1899) dans une petite salle d'études d'un grand lycée de Province (Malherbe). Ayant établi avec des dictionnaires Quicherat, une forteresse contre le regard indiscret du pion, je délaissais avec mépris un thème grec pour lire la Dame de Monsoreau qu'un camarade avait chipé sans la bibliothèque de son père. La lutte de Virgile et Théocrite contre le père Dumas est prodigieusement disproportionnée quand l'arbitre a quinze ans. Aussi les amours de la jolie Diane et du courageux Bussy me passionnaient à tel point que je n'entendis pas le « pion » qu'on avait surnommé « Crapaud Vert » venir vers moi. Tout à coup il bondit sur le livre du père Dumas et me gratifia d'une consigne pour le dimanche suivant avec ordre de copier tous les verbes irréguliers grecs. Le censeur me fit appeler le lendemain. J'avalais les yeux baissés ses sévères reproches et son grave discours se termina par ces mots : si vous croyez que c'est en lisant des livres comme ceux-là que vous arriverez à faire quelque chose dans la vie...vous vous trompez. »

Cette anecdote rapportée par René est intéressante à plus d'un titre. En effet si elle nous révèle l'attitude un peu frondeuse mais déjà très studieuse et cultivée du personnage, elle nous dévoile la source, quelque soixante dix ans plus tard, de la fameuse publicité télévisuelle pour l'entreprise Guy Degrenne (qui n'a par ailleurs jamais été, lui, élève du Lycée Malherbe).

Mais revenons à la famille Le Somptier quant à elle bien caennaise.

René Le Somptier naquit à Caen le 12 novembre 1884 au 11 de la rue de Bernières où son père, Aubin Pierre Le Somptier (1861-1940), doreur, encadreur, antiquaire et conseiller municipal de 1912 à 1929, tenait un magasin d'antiquités et une galerie d'art. René effectua toutes ses études secondaires au Lycée Malherbe puis fréquenta la



Faculté de droit où il obtint sa licence.

René est l'aîné d'une fratrie de quatre garçons qui, tous, fréquentèrent le Lycée. Une fratrie attachante qui laissa une trace magnifique entre sport, culture et politique. Eugène Le Somptier son frère né en 1888 fut alors qu'il était le capitaine de l'équipe de football de l'U.A.L.M. (Union Athlétique du Lycée Malherbe), futur Stade Malherbe, sélectionné en équipe de France, promis à un excellent avenir. Hélas il fut un des premiers tués de la Première Guerre Mondiale. Son deuxième frère André, né en 1893 qui fut tout comme le dernier fils, Paul, également un excellent footballeur devint par la suite, un très bon artiste peintre régional.

Le père Aubin Le Somptier, actif conseiller municipal de la Municipalité René Perrotte, commerçant aisé adhéra pleinement aux idées du radical-socialisme et s'investissait pleinement dans le domaine culturel et sportif...voire écologique avant la lettre car il obtint un franc succès auprès de la population caennaise en s'opposant à l'abattage de plus de 250 arbres sur le territoire de la Ville. Dès lors, rien de plus naturel que ses fils fussent marqués par l'éducation qu'ils reçurent.

René, une fois ses études terminées, s'intéressa à la politique et entra comme journaliste à l'*Action Française*, à l'*Œuvre* et au *Siècle* de 1906 à 1912.. En 1909, il adhéra à la Ligue des Bleus de Normandie, organisation de gauche qui, fondée par un groupe de républicains laïques, regroupait les cinq départements. Toujours resté fidèle à cette organisation, il en fut nommé président de son comité central en 1946.

Parallèlement il se lança dans une carrière cinématographique grâce à un de ses anciens camarades du lycée, fondateur d'une petite société de cinéma en 1908 pour laquelle il réalisa son premier court-métrage, *Poum à la chasse* en 1912 avec son père comme acteur unique. Père qui, quelques années plus tard, par ironie du sort, sera chargé par le Maire de Caen de redonner à ses concitoyens le goût du théâtre menacé par le cinéma.

Jusqu'à la déclaration de guerre, il réalisa plusieurs autres courts métrages, années durant lesquelles il fut l'élève de Louis Feuillade, le grand maître français du cinéma muet, et travailla avec lui pour la Société Gaumont.

En 1915, il se singularisa en tournant un des premiers films sur l'aviation, *Le Raid Aérien*

Mobilisé et bientôt réformé à, la suite de graves blessures, il fut attaché au ministère de la Guerre de 1916 à 1918.

En 1918, il devint le collaborateur du producteur Louis Nalpas, coproducteur de la société Cinéroman et fondateur de sa propre société ainsi que des studios de la Victorine à Nice. Il réalisa alors *Les Epaves de l'Amour* (1918) avec Gaby Morlaix, *La Porteuse de Pain* (1922) et *La Dame de Monsoreau* (1923) jouée par Geneviève Félix. Les vues réalisées au château d'Urville-Nacqueville près de Cherbourg sont magnifiques. Le film ressortira sous une version colorisée en 1925.



La Sultane de l'Amour (1919) coréalisé avec Charles Burguet, connut un vif succès populaire.

Ces films mélodramatiques adaptés de grands romans populaires ne l'empêchèrent de tourner d'autres films aux ambitions plus philosophiques reflétant les événements politiques et sociaux de l'époque, *La Croisade* en 1920, film qu'il dédie à son frère Eugène le footballeur, mort pour la France et à tous ses camarades de combat et *La Montée vers l'Acropole* en 1921 narrant les démêlés entre un ouvrier amoureux de la fille d'un riche industriel et rival d'un ancien président du Conseil.

Un film dramatique, *La Bête Traquée*, fut en 1922 peut-être son œuvre la plus importante et reste une des plus marquantes du cinéma muet français d'avant 1925. Ce film, narrant l'amour de la fille d'un garde chasse pour un braconnier devenu assassin, aurait influencé Jean Renoir en 1939 pour son film *La règle du Jeu*.

Parallèlement à la réalisation de ses films, il assumait la mise en scène d'une pièce de théâtre, *Dans un Ciel de Gloire* (1920) dont il était l'auteur et en écrivit ensuite deux autres qu'il mit également en scène.

A partir de 1924 et pendant deux ans, il fut nommé chargé de missions cinématographiques officielles au Maroc, puis au Gabon, en Oubangui et au Tchad. Durant cette période africaine, il réalisa trois films, *Les Terres d'Or*, *La Marche vers le Soleil* et *les Fils du Soleil*. En 1925 il réalisa pour la société Lumina un film ambitieux, *La Forêt qui tue*, écrit par le scénariste Jean Velu qui s'était inspiré d'une vieille légende ardennaise. En 1926, il tourna son dernier film muet, *Le P'tit Parigot*, un ciné-roman en six épisodes à la manière de Feuillade avec des décors de Robert Delaunay et des costumes, des meubles et des tissus d'ameublement de Sonia Delaunay.

En 1929, il se tourna définitivement vers la politique. Comme il était très proche d'Aristide Briand, il fit partie dans les années trente du cabinet du ministre de la guerre, puis de celui de l'éducation physique et fut chargé d'une mission cinématographique par le truchement de l'Agence de l'Afrique Equatoriale Française. Ses tentatives pour entrer dans le cinéma parlant furent des échecs et aucun film ne sortit hormis un reportage sur l'exposition internationale de Paris de 1937 ayant pour titre *Le Dernier Conte de Shéhérazade*.

Un an avant le début de la Seconde Guerre Mondiale, il fut appelé pour diriger la 3ème Légion des travailleurs indochinois à Angoulême puis à la poudrerie de Bergerac puis de Cognac et enfin à la cartoucherie de Sorgue (Vaucluse) où il se maria le 15 octobre 1942. Dans le même temps, il créa un journal, forma une troupe théâtrale tonkinoise ainsi qu'une chorale et écrivit des chansons.

A partir de 1946, il revint au journalisme et collabora au journal Sud-Ouest et à l'Aurore. Il passa ses dernières années à aider le théâtre, le cinéma et les arts en écrivant dans *Le XXème siècle* et dans *Le Spectateur*.

René Le Somprier est mort le 23 septembre 1950 à Paris en son domicile. Le caveau de la famille est au cimetière St Gabriel.

François Robinard

AUTOUR D'UN DOUZIEME CENTENAIRE (814-2014) :

CHARLEMAGNE A-T-IL INVENTE L'ECOLE ?

Il y a déjà presque cinquante ans, France Gall, qui pourtant ne semblait pas s'être attardée outre mesure sur les bancs des facultés, chantait sur un ton de reproche :

« *Qui a eu cette idée folle
Un jour d'inventer l'école ?
C'est ce sacré Charlemagne* »

En ces mois où nous célébrons le douzième centenaire de la mort du grand empereur (janvier 814), il ne m'a pas semblé déplacé, dans une revue d'anciens potaches, de faire le point sur cette question : Charlemagne est-il « coupable » d'avoir inventé l'école ? Mérite-t-il d'être considéré comme le saint patron des étudiants et des écoliers ?

La réponse à la première question est aisée : il a évidemment existé bien avant Charlemagne des lieux où des maîtres transmettaient leur savoir à des enfants. Sans quoi on voit mal comment l'humanité aurait pu progresser, s'il n'y avait pas eu de génération en génération une transmission des acquis : or, elle a progressé, sinon sur le plan moral, du moins sur celui des connaissances. J'imagine volontiers qu'aux temps préhistoriques, on rassemblait les gamins devant la caverne pour qu'un « ancien » leur apprenne à faire du feu ou à éclater des silex. Et, sous des formes diverses, les petits Egyptiens, Grecs ou Romains, du moins les plus fortunés d'entre eux, recevaient les leçons de maîtres qui, en cas d'indiscipline, les frappaient avec la « fêrule » pour les rappeler à l'attention. Tous n'avaient pas la chance d'avoir un précepteur pour eux seuls, tel qu'Aristote, précepteur d'Alexandre, ou Sénèque, précepteur de Néron (ce dernier n'ayant pas dû écouter toutes les leçons de sagesse de son maître !), mais beaucoup fréquentaient de véritables écoles, même si les méthodes pédagogiques nous sembleraient aujourd'hui étranges. Il y avait même, depuis longtemps, de véritables manuels scolaires. Au Moyen Age, l'un des plus durablement célèbre sera le « *De nuptiis Philologiae et Mercurii* », écrit vers 420 par Martianus Capella. Dans ces « *Noces de Philologie et de Mercure* », l'auteur passait en revue les sept arts libéraux, qui vont constituer pour des siècles les socles de l'enseignement : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique. Les « *Saturnales* » de Macrobie, vers 400, sont une autre somme sur les auteurs et la philosophie de l'Antiquité, appelée à être étudiée pendant tout le Moyen Age.

Il est hélas vrai que les invasions barbares des IV^e-V^e s. vont marquer un net recul de la culture et de l'enseignement. Les monastères, qui fleurissent aux V^e-V^{ie}, veulent être des écoles de sainteté, et non de belles-lettres ou de philosophie. Autour des évêques, on veut former des clercs, non des savants. Le meilleur écrivain de la Gaule du VI^e s., Grégoire de Tours, constate tristement : « *Le culte des belles lettres est en décadence et même il se meurt dans les villes de Gaule* ». Et, conscient de ne plus maîtriser le latin aussi bien que ses devanciers, il demande qu'on l'excuse « *si dans les lettres et les syllabes, il m'arrive de transgresser les règles de l'art de la grammaire, que je ne possède pas pleinement* ». Et ce ne sont pas là coquetteries d'auteur, mais humble reconnaissance d'un état de fait dont il a pleinement conscience.

En dehors des futurs clercs, qui continuent de recevoir un vernis d'instruction, l'éducation des enfants semble bien négligée quand on arrive au VIII^e s. La preuve ? Charlemagne, fils de roi et destiné au trône, ne sait ni lire ni écrire quand il parvient au pouvoir (768).

Ce sera à jamais son honneur que d'avoir voulu stopper cette décadence, et d'avoir multiplié les actions en faveur de l'instruction. Il sera ainsi le grand moteur de ce qu'on appelle aujourd'hui « la Renaissance carolingienne ».

Tout d'abord, « *passionné par les arts libéraux* », et admiratif de ceux qui les pratiquent, il va entreprendre de combler ses propres lacunes et va travailler d'arrache-pied pour ce faire. Son biographe, Eginhard, nous dit que, se plaçant sous la direction des meilleurs maîtres, tels Alcuin ou Pierre de Pise, il parvient bientôt à une parfaite maîtrise du latin, et explore la rhétorique, la dialectique et même l'astronomie. Il apprend même un peu de grec,

et parviendra, sinon à le parler, du moins à le comprendre. Paradoxalement, il buttera pourtant sur...l'écriture, qu'il ne parviendra jamais à bien maîtriser. Anecdote presque émouvante : il avait en permanence au chevet de son lit des tablettes et des exemples d'écriture, et, quand il se réveillait la nuit, il s'exerçait à former des lettres ! Mais Eginhard ajoute : « *il y réussit peu, ayant commencé trop tard et à un âge inapproprié* » ! Image touchante que celle du maître de l'Occident s'essayant à tracer des mots comme un jeune enfant !

Pour mieux contrôler son immense empire, Charlemagne est conscient de la nécessité de disposer de cadres instruits. Ce sera le rôle de l'école du Palais, (qu'il n'a pas créée mais seulement développée) où des jeunes gens, généralement de bonne famille, mais aussi quelques garçons d'origine plus humble mais remarquables pour leur intelligence, sont élevés aux frais du roi et reçoivent une éducation qui les prépare à leurs futures tâches. Ebbon, futur archevêque de Reims, est le fils d'un esclave affranchi et de la nourrice du futur Louis le Pieux : il n'en sera pas moins admis à cette école du Palais, et connaîtra une ascension fulgurante, même si elle indignera les milieux conservateurs qui lui reprocheront vivement la modestie de sa naissance. On appelle ces jeunes pensionnaires les « nutriti », les « nourris », sous-entendu au frais du roi. C'est un peu, toutes choses étant égales, l'ENA de l'époque ! Une anecdote relative à cette école est restée célèbre. Elle nous est contée par le moine de Saint-Gall que l'on appelle généralement Notker le Bègue. Un jour, nous dit-il, Charlemagne se fit amener les enfants de l'école du palais et « *voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers* » ; les élèves de condition modeste présentèrent d'excellents travaux ; les fils de nobles au contraire « *n'eurent à produire que de froides et misérables pauvretés* ». Alors Charles mit les bons élèves à sa droite et leur dit en substance : « *C'est à vous que je donnerai de riches évêchés et de magnifiques abbayes* ». Puis, se tournant vers les mauvais élèves : « *Vous, fils des principaux de la nation* », si vous ne vous améliorez pas « *vous n'obtiendrez jamais rien du roi Charles* » !

Cette anecdote édifiante plaisait tant aux pères de l'école républicaine de la III^e République, fondée (à juste titre) sur la méritocratie, qu'on la retrouvera longtemps dans tous les manuels d'histoire des écoles primaires, y compris dans mon enfance. On avait seulement remplacé abbayes et évêchés par des promesses de responsabilités à la fois plus vagues et plus laïques ! Le manuel d'Histoire de France d'Ernest Lavis dit sobrement : « *de bonnes places* ». Il est vrai qu'aujourd'hui encore, exhorter des enfants à bien travailler en leur promettant des postes d'abbés et d'évêques ne serait sans doute pas un stimulant très efficace !

Mais Charlemagne n'a pas seulement voulu former une élite : il a milité pour que l'instruction soit étendue au plus grand nombre, y compris au peuple. Certes, il s'agissait avant tout à ses yeux d'éclairer leur foi chrétienne, mais le fait est là : Charlemagne a milité pour une école gratuite ouverte à tous ! Certes, une école ni laïque (surtout pas !), ni obligatoire, mais déjà gratuite !

Dans le capitulaire dit « *Admonition générale* » de 789, on peut lire : « *Qu'il y ait des écoles pour apprendre à lire aux enfants et que dans chaque évêché, chaque monastère, on enseigne les psaumes, les notes, le chant, le comput (calcul), la grammaire* », ces écoles n'étant pas exclusivement réservées aux futurs prêtres ou moines, mais accueillant aussi des enfants du voisinage. Certes, dit un capitulaire, il est préférable de bien agir que de beaucoup savoir : « *Encore faut-il savoir pour bien faire* » ! Et, interprète zélé des volontés impériales, l'évêque Théodulf d'Orléans, précise : « *Que dans les paroisses, les prêtres aient des écoles où les enfants des fidèles seront instruits gratuitement* ». De nombreux textes carolingiens insistent beaucoup sur cette gratuité de l'enseignement : « *Que les prêtres ne réclament pour cela aucun salaire, qu'ils n'acceptent rien, si ce n'est ce que les parents offriront de bonne grâce et par amitié* » ; et on en appelle aux évangiles : « *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement* » (Mathieu X) ! Excellents préceptes, qui laissent pourtant un peu perplexe l'ancien professeur que je suis ! Surtout quand j'entends Adalard, abbé de Saint-Martin de Tours, condamner vigoureusement « *l'abominable coutume d'exiger un salaire pour l'enseignement de la science* » !

Quelle fut la portée de ces mesures, édictées par l'empereur mais confiées à la seule bonne volonté des évêques, abbés et curés ? Incontestablement, il se forma dans ces années, à partir des écoles abbatiales et épiscopales, une pléiade d'écrivains de qualité, qui, à défaut de vraiment l'enrichir, surent conserver et transmettre l'héritage de l'Antiquité. Grâce à leurs efforts, les textes de nombreux auteurs anciens seront préservés. La « Renaissance carolingienne », fille des efforts de Charlemagne, permettra la renaissance scolaire et universitaire des XII^e-XIII^e s., qui elle-même préparera ce que nous appelons la Renaissance du XVI^e s. Comme le dira un peu plus tard Bernard de Chartres :

« *Nous sommes des nains, mais des nains juchés sur les épaules de géants* ». Sans Charlemagne, beaucoup de « *géants* » de l' Antiquité seraient restés ignorés des « *nains* » du Moyen Âge, qui se seraient élevés moins haut.

Quant aux incitations à créer partout des écoles paroissiales, elles furent malheureusement peu efficaces : bien des curés d'alors étaient incapables de se muer en maîtres d'écoles, étant eux-mêmes parfaitement ignares ! On leur faisait bien passer un petit examen, mais qui se limitait souvent à la connaissance par cœur de quelques prières en latin, pour dire la messe et administrer les sacrements. De là à en faire des pédagogues... !

On voit donc que Charlemagne n'a certes pas « inventé » l'école, comme le chantait France Gall, mais qu'il a mené une véritable politique scolaire. Il n'est donc pas aberrant d'en avoir fait le saint patron des écoliers et des étudiants. Evidemment si on veut bien le considérer comme un saint, ce qui peut étonner !

Les circonstances de cette « canonisation » doivent être rappelées. Au XIIe s., l'empereur germanique est souvent en guerre ouverte avec la papauté. Au point que Frédéric Barberousse suscite contre le pape Alexandre III, légitimement élu par les cardinaux, un « antipape », pour qu'il soit à sa dévotion : Pascal III. C'est ce dernier qui, n'ayant rien à refuser à l'empereur, va accepter en 1165 d' « *exalter et de canoniser le très saint corps de Charlemagne* ». Notre empereur a donc été élevé au rang des saints d'une façon contestable, par un pape de circonstance ! Lui qui jadis, dans son « *admonition générale* » de 789 s'élevait contre le culte rendu à des saints douteux, rejoint leurs rangs ! Pourtant, tout en condamnant Pascal III, l'Eglise ne reviendra jamais formellement sur cette canonisation, et laissera les fidèles rendre un culte au grand empereur.

Bien qu'il ait beaucoup fait pour l'Eglise, la « sainteté » de Charlemagne ne saute pas aux yeux. Sa vie privée n'a rien de particulièrement édifiant. Bien qu'entendant la messe chaque matin, on lui connaît, en plus de ses quatre épouses, une douzaine de maîtresses et un essaim de bâtards !

Mais c'est là peu de chose en comparaison de certains actes politiques de Charles, très éloignés de la mansuétude chrétienne. Pendant la conquête de la Saxe en particulier, c'est par milliers qu'il fait exécuter les insoumis, et c'est par la terreur qu'il impose le christianisme aux vaincus. Le « *capitulare saxon* » de 785 est une longue liste d'aberrations, et ne prévoit guère que la peine de mort !

« *Si quelqu'un, selon l'habitude des païens, a fait brûler le corps d'un mort et a réduit ses ossements en cendres, il sera puni de la peine capitale.*

« *Si quelqu'un du peuple saxon a refusé le baptême et voulu demeurer païen, il sera exécuté...* »

Même sanction pour celui qui ne jeûne pas en carême, ou qui mange de la viande le vendredi, etc, etc !

Curieuse façon d' aller vers la « sainteté » ! Même à l'époque, ces méthodes de conversion à la pointe de l'épée suscitent des réserves, dans l'entourage même de Charlemagne. Et le grand Alcuin lui rappelle qu'il serait préférable de prêcher avant que de baptiser, et que « le joug du Christ » doit être « léger » !

Quoi qu'il en soit, Charlemagne est proclamé saint en 1165 ! Et comme à tous les saints on va lui prêter avec le temps une « spécialité », une fonction particulière au paradis : ce sera la protection des écoliers. L'initiative en revient à l'Université de Paris qui, née au XIIIe siècle, se cherche des origines qui soient à la fois anciennes et prestigieuses. Peu à peu va s'élaborer la fable selon laquelle Charlemagne lui-même aurait réparti les grandes fonctions entre ses états : à l'Italie, il aurait confié le Sacerdoce (la papauté) ; à la Germanie : l'Empire ; et à la France l'enseignement et la science ! Dès lors, il devient le père des universités françaises ! A la fin du XVe s. , le 28 janvier, jour anniversaire de la mort de l'empereur, devient la « saint Charlemagne », jour chômé par tous les « écoliers ». Et cette célébration se fera, plus ou moins et pas partout, jusqu'au XXe siècle : il me semble qu'au Lycée Malherbe, encore dans les années 60, les élèves bénéficiaient le 28 janvier d'un repas amélioré !



Former des clercs, des évêques, des comtes ! Et les filles, me direz-vous ? Il semble hélas qu'elles aient été les oubliées de cette renaissance scolaire. A quelques exceptions près cependant. Eginhard nous dit que Charlemagne voulut que « *ses enfants, tant fils que filles, fussent initiés aux études libérales...* ». Et il semble bien qu'il ait fait instruire quelque peu ses filles, suffisamment pour qu'elles participent parfois à ce cercle de beaux esprits que l'empereur réunissait autour de lui sous le nom d'Académie. Mais pas question d'en faire des « intellectuelles », et Eginhard précise : « *Quant à ses filles, pour qu'elles ne croupissent pas dans l'oisiveté, il ordonna qu'on les habituât au fuseau, à la quenouille, et aux ouvrages de laine* » ! Voilà qui ressemble fort à ce que sera, encore au XVIIIe s., l'idéal du Chrysale de Molière (*Les femmes savantes*) :

«une femme en sait toujours assez / Quand la capacité de son esprit se hausse / à connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse ».

Il ne faudrait pas pourtant réduire Charlemagne à ce schéma : on sait par exemple qu'il veilla aussi à ce que sa sœur Gisèle, abbesse de Chelles, organise dans son monastère une vraie activité intellectuelle, tournée vers la copie de manuscrits, ce qui suppose des moniales sachant lire et écrire le latin.

On connaît pour le IXe siècle au moins une femme « écrivaine ». Une seule ! Dhuoda, une aquitaine de haut lignage, épouse du marquis Bernard de Septimanie. Elle écrira, en latin bien sûr, pour son fils Guillaume un « *Manuel* » rempli de belles exhortations. Où avait-elle reçu sa culture ? Sans doute de parents particulièrement soucieux de l'éducation de leur fille. Elle fait, dans son siècle, figure de brillante exception.

On le voit : malgré la renaissance, le lycée mixte était encore loin ! France Gall l'accusait à tort : Charlemagne n'avait pas vraiment inventé l'école pour elle ! Sacré Charlemagne !

ROGER JOUET
HK et K2 (1961-1963)

Mon vécu du débarquement (6 au 10 juin 1944)

L'enfer

J'avais 7 ans. Nous habitons, mes parents, ma petite sœur et moi, un logement de fonction à Caen, au sein du cinéma Majestic, boulevard de Alliés. Celui-ci avait été réquisitionné 4 ans auparavant par la Wehrmacht à l'usage exclusif des soldats allemands et rebaptisé Soldaten Kino. Mon père en était le directeur avant la guerre, jusqu'à sa mobilisation en septembre 39.

Depuis quelque jours, les bombardements alliés s'intensifiaient, nous avions pris l'habitude de coucher au 5 de la rue Manissier dans la maison de mes grands-parents paternels parce qu'ils y disposaient d'un abri. Cette maison donnait directement sur la rue. A l'arrière, une petite cour d'où l'on accédait par quelques marches à un jardin en contrebas de la rue Haute. Au fond de ce jardin, adossé à la falaise d'une trentaine de mètres supportant la dite rue, une ouverture de 2 à 3 mètres de haut sur 3 à 5 mètres de large, donnait accès à un souterrain d'à peine 15 mètres de long se terminant sur un mur. Ce mur condamnait l'entrée d'une ancienne galerie des carrières de pierre de Caen.

Ce souterrain avait été aménagé depuis quelques semaines en abri de fortune par l'adjonction de quelques sièges et de deux caisses aménagées en couchettes. Je me souviens que mes grands-parents, soucieux de leur confort, y avaient transféré de leur salon deux « bergères ». Ajoutez à cet inventaire un réchaud à alcool, des couvertures, quelques provisions et vous aurez une idée à peu près aussi précise que mes souvenirs, de cet endroit qui devait nous servir d'abri durant ces terribles journées. Nous passons donc la nuit du 5 au 6 chez mes grands-parents. Tôt le matin, nous sommes réveillés par les premiers bombardements qui semblent relativement lointains et quittons la maison pour l'abri. Nous en sortons lors de la première accalmie. J'entends ma famille parler du débarquement tant attendu et qui se réalise enfin. Nous allons dans la maison pour un déjeuner rapide interrompu par un nouveau bombardement. A nouveau l'abri, puis le fracas épouvantable de l'explosion des bombes, le tremblement du sol, la poussière et une odeur de soufre. Cette fois, cela se passe tout près. Nouvelle accalmie. Nous sortons dans le jardin et constatons avec stupéfaction que la pelouse est jonchée d'objets divers dont une poussette d'enfant, des partitions de musique projetées des maisons soufflées de la rue Haute et de la rue des Chanoines. Première image concrète des effets de la guerre. Mais, nous devons retourner à l'abri car un nouveau bombardement commence. Un autre bombardement encore, dans la nuit du 6 au 7, nous bloque dans l'abri. Terrible aussi. Je me réentends demander à mon père « Est-ce qu'on va mourir papa ? ». Toute ma vie, je me rappellerai le sourd bourdonnement des bombardiers lourds précédant le largage de leurs bombes. Est-ce le 7 ou le 8 que mes grands-parents profitant d'une accalmie sont allés en grande hâte chercher du linge ou des lainages dans la maison et se sont trouvés surpris par une nouvelle alerte ? Les premières bombes tombent très près et le souffle des explosions les projettent littéralement de la porte du jardin à celle de l'abri, où ils parviennent cependant sains et saufs !

A noter que pendant les accalmies, nous avions du jardin une vue d'ensemble sur l'ouest de Caen ravagé par les incendies. Nous étions encore là le 9 car je me rappelle avoir vu papa pleurer devant la disparition de la flèche de l'église Saint-Pierre abattue par un obus de marine. A l'espoir fou du premier jour d'être libéré très rapidement –les Anglais n'étaient-ils pas signalés au pont de Calixé ?-- avait succédé la désillusion et aussi la colère. C'est ainsi qu'ayant entendu ma famille vitupérer les alliés, je me mis à répéter dans mon coin « ah les salauds, les salauds ! » sans que personne n'y prête attention. Encore maintenant, cela me paraît tout à fait révélateur des bouleversements que peuvent apporter la guerre dans le comportement d'un enfant. Autre anecdote : lors d'une accalmie, je demande à boire à maman. Elle me remplit un verre de ce qu'elle croyait être de l'eau minérale, je le porte à mes lèvres, commence à boire et recrache immédiatement le liquide infect qui s'est révélé être de l'alcool à brûler destiné au réchaud ! Les adultes étaient eux aussi très perturbés.

Tout ceci nous poussait à envisager notre départ. Ce qui le précipita fut l'entrée le 8 ou le 9 d'une Panzer division dans Caen, concrétisée par le positionnement d'un char Tigre devant la maison. Embossé dans le bas de la rue Manissier, il en interdisait l'accès en même temps que celui de la rue Basse. J'ai toujours en tête l'image de ce très long canon dont l'extrémité pointait à quelques mètres de la salle à manger de mes grands-parents. Il nous fallait donc sortir de ce piège. Désespérée de ne pas avoir été libérée, ma famille décida de partir se réfugier chez la sœur de ma grand-mère à Duranville dans l'Eure.

L'exode

Mon grand-père, Henri Martin, était propriétaire des Glacières Normandes situées Quai de la Londe. Cette entreprise livrait ses clients en pains de glace au moyen d'une voiture à cheval. Nous disposions donc d'un moyen de transport presque idéal par ces temps de pénurie pour les enfants et les personnes âgées. Quant aux adultes, ils avaient leurs bicyclettes.

Nous emmenons avec nous une amie de mes grands-parents et son fils qui portait encore quelques jours avant la cape verte des chantiers de jeunesse. Ils habitaient rue des Chanoines et leur maison avait été rasée. Notre équipage rejoint la prairie sous la houlette énergique d'Ernestine, robuste rouquine normande, cuisinière de mes grands-parents.

Première étape : après tous les détours obligés par les décombres, Louvigny . Nous dormons avec des dizaines d'autres Caennais dans une immense grange jonchée de bottes de foin . Au réveil, maman constate la disparition de son manteau de fourrure... Autre étape qui me reste en mémoire: Orbec. Nous sommes hébergés par un couple de jeunes fermiers adorables qui nous cèdent leur chambre encore décorée du bouquet nuptial conservé sous globe en verre. Je me souviens m'être régalé au dîner d'une salade de laitue assaisonnée à la crème et d'avoir dormi tête-bêche avec ma sœur dans l'étroit lit qui nous avait été attribué.

Notre itinéraire erratique avait évidemment pour but d'éviter la Nationale 13. . Nous savions que cet axe de circulation était extrêmement dangereux en raison de son utilisation probable par des convois allemands. D'ailleurs, tout déplacement était en soi un risque tant la maîtrise de l'air par l'aviation alliée était absolue. Plusieurs fois nous ne dûmes notre salut qu'au drap blanc que nous agitions quand un chasseur piquait sur nous. Je me souviens très bien de ces Lightning à double fuselage qui nous prouvèrent leur terrible efficacité en détruisant entièrement un convoi allemand alors que nous approchions de Duranville.

La libération

La maison de notre grand-tante était trop petite pour héberger toute notre famille plus que quelques jours. Nous emménageâmes donc chez son fermier. Je me rappelle la grande salle commune, la grande joie de la découverte des animaux, vaches, cochons en compagnie du valet de ferme chargé de les nourrir. Maman n'entendait cependant pas que je sois livré à une totale oisiveté scolaire. Elle me fit donner des cours par l'instituteur du village. Ainsi s'écoulèrent quelques jours paisibles, (quelques semaines ?), loin des bombes et dans l'attente de la libération... Elle vint ce matin inoubliable quand, sur un chemin près de la ferme, nous rencontrâmes un détachement de blindés légers canadiens, ou plutôt québécois puisqu'ils s'adressèrent à nous en français avec cet extraordinaire accent normand que nous découvrîmes avec émotion.. Moment de bonheur, d'allégresse vite passé tant était forte la hâte de mes parents de retourner à ce qui restait de Caen(*libérée certes mais dévastée*). Ils nous laissèrent à la garde de nos grands-parents. La nuit suivant leur départ, Duranville fût bombardé par la Luftwaffe ! Je n'oublierai jamais la course folle vers l'abri creusé au bout du pré avec mon grand-père en chemise de nuit portant ma petite sœur, et la forte odeur de terre grasse et humide de la tranchée.

L'histoire aurait pu se terminer là pour notre famille sortie indemne de cette aventure.

Hélas, mon oncle Jean, dit Nono, frère cadet de mon père, était resté à Grimbosq où il se trouvait au vert depuis quelques jours avec ma tante enceinte de plusieurs mois et leurs deux petites filles. Jean, qui avait été navigateur sur un des rares bombardiers ayant opéré en Allemagne en 1940, souhaitait plus que n'importe qui être libéré par les alliés pour pouvoir reprendre le combat à leurs côtés. Il avait donc retardé au maximum leur départ. Mais la bataille s'approchant de Grimbosq, il dû s'y résoudre. Au moment où il s'apprêtait à partir, il s'aperçut qu'il avait oublié un réchaud dans la maison qu'ils avaient loué. C'est en revenant vers leur voiture qu'il fut fauché par un éclat d'obus. Il agonisera dans les bras de ma tante . Celle-ci parvint à nous rejoindre ensuite à Duranville avec mes deux petites cousines.

C'est moi qui la vit en premier arriver et en apprit l'affreuse nouvelle. Sans l'attendre, je courus jusqu'à la ferme crier à ma grand-mère avec une inconsciente brutalité, que je ne me suis jamais pardonné, « Nono est mort ! » Elle eut l'intelligence de ne jamais m'en tenir rigueur.

Le retour

L'appartement de mes parents avait été dévasté. Il nous était impossible d'y loger pour le moment. Quant à la maison de mes grands-parents qui hébergeaient, outre ma tante et ses enfants, des amis et voisins ayant tout perdu, elle était pleine à craquer. Nous fûmes donc logés avec nos cousins Miocque rue Grusse au premier étage réquisitionné d'un l'hôtel particulier appartenant à un notaire. Ceux-ci étaient restés à Caen jusqu'à sa libération. Jean Miocque, engagé dans la défense passive, directeur de la brasserie Chandivert, sa femme, Edith, et leurs deux enfants, Jean-Claude et Micheline, avaient tout perdu pendant la bataille, leur appartement de la place de la République ayant été rasé (ils étaient « sinistrés totaux » selon la terminologie de l'époque). Nous passâmes rue Grusse tous les huit l'automne et l'hiver 1944. Mon collègue, Sainte-Marie, une des premières institutions victimes des bombardements de juin, était réinstallé provisoirement au nord de la ville. Il n'était guère possible pour des raisons pratiques évidentes de m'y réinscrire. C'est pourquoi je devins lycéen (ou plutôt petit-lycéen, puisque j'entrais en 8ème).au lycée Malherbe. Les cours donnés à Duranville devaient m'avoir été profitables puisque j'y obtins le prix d'excellence : ce fût le seul de mes années scolaires, mais ceci est une autre histoire !

Je me rappelle ma charmante institutrice que j'eus la joie d'accompagner place Fontette lors du retour de son mari prisonnier en Allemagne.

Je me souviens aussi de la rigueur de l'hiver 44/45 et qu'au printemps 1945, le bas de la rue Grusse était inondé. Je me souviens également qu'en raison de la pénurie d'électricité, nous avions peu ou pas de moyens de chauffage, mais que d'excellentes lampes à pétrole nous fournissaient un éclairage blanc de bonne qualité

Cependant, ce qui me frappa le plus de cette période passée rue Grusse, c'est, vu de ma fenêtre, le flux incessant de la noria mécanique empruntant la nouvelle route de la prairie : camions-citernes, porte-chars, G.M.C... J'en retins une impression profonde et définitive de la puissance américaine

Epilogue

A noter que l'abri qui nous avait protégé quelques jours avait sans aucun doute été ébranlé par les déflagrations successives subies car nous constatâmes à notre retour qu'une dalle s'était détachée de la voûte (conséquence due à l'ultime bombardement du 7 juillet ?, personne ne le saura jamais).

Enfin, hommage soit rendu aux voisins de mon grand-père qui eurent la présence d'esprit d'enterrer les bonnes bouteilles de sa cave. Elles échappèrent ainsi aux pillages.

Ces souvenirs sont fragmentés et incomplets. Comme je regrette que ceux qui m'ont accompagné pendant cette douloureuse période ne soient plus là pour les compléter.

Jean-Pierre Martin

NOTRE PROMENADE DE PRINTEMPS 2014 À HARCOURT ET BERNAY

Notre promenade de printemps nous conduisit, en ce mercredi 14 mai 2014, au château d'Harcourt, dans le département de l'Eure.

Après un excellent petit-déjeuner servi dans l'Hostellerie du Carrefour de Malbrouck, nous nous rendîmes, en passant par Brionne au château d'Harcourt.

Rappelons que Brionne fut le fief de Gui de Bourgogne qui prétendit au duché de Normandie contre le propre fils de Robert le Magnifique, père de Guillaume. Ce Gui de Brionne fut à l'origine de la révolte des barons devant occire le jeune Guillaume en 1046 à Valognes. Le conflit se termina par la bataille de Valès-Dunes. Gui fut assiégé dans son château après sa défaite avant de se replier définitivement en Bourgogne.

Nous visitâmes ensuite le château d'Harcourt, berceau de la grande famille des Harcourt. Ce château garde sa structure médiévale en dépit de ses aménagements ultérieurs du 17^e siècle.

Nous nous rendîmes ensuite à Bernay où nous pûmes admirer l'abbatiale construite à l'initiative de Judith de Bretagne, l'épouse de Richard 2. Le joyau d'art roman avait été construit à partir de 1013 par Guillaume de Volpiano.

La visite se poursuivit par l'église Ste Croix avec ses très beaux vitraux et ses pierres tombales provenant du Bec-Hellouin.

Nous terminâmes par le Musée de Bernay où nous pûmes nous recueillir sur la pierre tombale de la duchesse Judith.

Nous évoquâmes, en partant, le souvenir du célèbre trouvère Alexandre de Bernay qui fut l'auteur au 13^e siècle du Roman d'Alexandre utilisant uniquement des vers de douze syllabes, appelés par la suite alexandrins.

Philippe OLIVE

NOTRE SORTIE DU 12 SEPTEMBRE 2013 A VARAVILLE

Nous nous retrouvâmes à Dives pour un déjeuner sympathique à l'Hostellerie Guillaume le Conquérant, situé dans le mini village médiéval.

A la fin du repas, lecture fut donnée d'une vieille chronique relatant un entretien que Guillaume le Conquérant avait eu avec un certain Stephanus Bernus, expliquant les causes de la bataille de Varaville et son déroulement. Le texte de ce document exceptionnel, redécouvert depuis peu, vous est présenté à la fin de ce bulletin.

Puis nous allâmes nous recueillir à l'intérieur de l'Eglise de Dives pour contempler la liste des chevaliers de Guillaume le Conquérant l'accompagnant à Hastings. Cette liste se trouve à l'intérieur de l'Eglise et est fixée au-dessus de la porte d'entrée. Elle a été réalisée à l'initiative d'Arcisse de Caumont.

Nous nous rendîmes ensuite sur les lieux mêmes de la bataille où une stèle évoque ce moment mémorable de l'écrasement des troupes du roi de France Henri 1^{er} par Guillaume, en 1057.

Puis nous terminâmes l'après-midi en nous rendant sur la colline de Bassebourg, dans la propriété d'André Lockhart, d'où nous pûmes revoir le champ de bataille par le haut. Il est à signaler que c'est de cette colline même que le roi de France Henri 1^{er} assista en personne au massacre de ses troupes.

L'après-midi se termina joyeusement autour d'un verre de cidre ou de poiré.

Philippe OLIVE

CHRONIQUE DU 11^{ème} SIÈCLE, RETROUVÉE DANS LES ARCHIVES DE CAEN PAR UN SOCIÉTAIRE QUI NOUS PROPOSE UNE TRADUCTION APPROXIMATIVE.

Texte lu lors de notre sortie à Dives

La chronique qui est reproduite ci-dessous a été redécouverte par hasard par un membre de notre société, qui a eu le mérite d'en faire une traduction approximative, sachant que certains termes et expressions ont été transcrits en langage moderne, quitte à faire apparaître quelques anachronismes linguistiques.

Il s'agit d'une chronique du 11^{ème} siècle, qu'un moine du 14^{ème} siècle avait retrouvé dans les archives de l'abbaye bénédictine de Longues, le frère Claudius Marius. Cette chronique avait été déposée par Léopold Delisle aux Archives de Caen en 1856 et n'avait jamais été exploitée depuis lors.

Le titre exact de ce texte est : CHRONICAE INTER DUCEM WILLELMUM ET STEPHANUM BERNUM

Il s'agissait de la transcription des souvenirs de Guillaume le Conquérant racontés le lundi 7 mai 1067 à Dives, au lendemain de la dédicace de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives à laquelle il avait participé. Ces souvenirs avaient été rapportés par son interlocuteur de l'époque, le chroniqueur favori des cours royales européennes STEPHANUS BERNUS.

Ce dernier avait par la suite rassemblé ces chroniques dans un ouvrage inachevé datant de 1070, intitulé GESTA SECRETA NORMANNORUM.

DIALOGUE ENTRE LE ROI D'ANGLETERRE WILHELMUS PRIMUS, DUC DE NORMANDIE ET LE CHRONIQUEUR DES COURS EUROPÉENNES STEPHANUS BERNUS

STEPHANUS BERNUS :

Votre Majesté Royale, c'est un grand honneur pour nous de pouvoir recueillir vos impressions et d'évoquer vos souvenirs en ce 7^{ème} jour de mai de l'an de grâce 1067, dans une ville qui vous est chère, Dives, et dans cette hôtellerie qui vient d'être rebaptisée à votre nom Hostellerie GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

ROI GUILLAUME :

Non, Stéphane Bernus, c'est toujours avec le plus grand plaisir que je vous rencontre et que je peux vous faire part de mes souvenirs. Je suis d'ailleurs certain que vous relatez dans un liber chacune des conversations que vous avez eues avec les princes et rois des cours européennes. Mes services m'ont informé que vous avez l'intention de conserver ces entretiens soigneusement annotés dans un liber que vous intitulerez GESTA SECRETA NORMANNORUM. Suis-je bien informé ?

STEPHANUS BERNUS :

Majesté, j'admire une fois de plus la qualité de vos services de renseignement. J'ai en effet l'intention de terminer ce liber. Mais puis-je commencer par une première question, sur l'accueil que vous réservent les Normands depuis votre retour de sacre à Londres, il y a quatre mois.

ROI GUILLAUME :

Je ne peux cacher que mon retour en Normandie, depuis le mois dernier, est triomphal. Je suis d'abord passé par Rouen où je pus retrouver mon épouse, ma chère Mathilde. Puis j'ai convoqué ma cour à Fécamp où j'ai assisté aux fêtes de Pâques, le 8 avril dernier. Un festin grandiose nous fût servi. J'y avais invité Raoul de CREPY, représentant le Roi Philippe de France, qui fut ébloui.

STEPHANUS BERNUS :

Et de Fécamp, vous vous transportâtes à Saint-Pierre-sur-Dives.

ROI GUILLAUME :

Oui, je tenais à assister à la consécration de l'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives, que ma grand-tante Lesceline avait fait construire. Mon cousin Hugues, évêque de Lisieux, a présidé la cérémonie d'hier dimanche.

STEPHANUS BERNUS :

Et vos projets immédiats ?

ROI GUILLAUME :

Je suis attendu le 1^{er} juillet pour la dédicace de la nouvelle église abbatiale de Jumièges que nous avons relevée.

STEPHANUS BERNUS :

Et comment se passa votre sacre en l'église de Westminster à Londres, le jour de Noël dernier.

ROI GUILLAUME :

Hélas, pas très bien.

STEPHANUS BERNUS :

Vous ne fûtes pas acclamé ?

ROI GUILLAUME :

Oh mais si, et que trop ! L'archevêque Ealdred d'YORK, et Geoffroi de MONTBRAY, évêque de Coutances, au moment de poser la couronne d'Angleterre sur ma tête, demandèrent haut et clair à l'assistance mi anglaise mi normande si l'on me désirait comme roi.

STEPHANUS BERNUS :

Et alors ?

ROI GUILLAUME :

Je fus bien sûr acclamé, longuement et très fortement.

STEPHANUS BERNUS :

Donc ce fut un succès.

ROI GUILLAUME :

Certes, mais les soldats, postés à l'extérieur de l'église, crurent bêtement qu'il y avait émeute. Et ils prirent la décision insensée de mettre le feu aux maisons entourant la cathédrale, certainement dans l'idée d'intimider la population.

STEPHANUS BERNUS :

Drôle d'idée en effet.

ROI GUILLAUME :

Mais les choses se calmèrent rapidement. On éteignit les incendies et l'onction par le chrême put être assurée par Ealdred.

STEPHANUS BERNUS :

Ainsi Dieu et le peuple reconnaissent votre droit sur l'Angleterre et la légitimité de votre conquête.

ROI GUILLAUME :

Cette conquête, j'y ai été contraint, car c'était mon droit. J'étais le successeur désigné du feu roi Édouard, son parent le plus proche. Je vous rappelle qu'Emma, la mère du défunt roi Édouard, était ma grand-tante. C'était la sœur de mon grand-père, Richard le second. Harold le parjure usurpa la couronne par surprise.

STEPHANUS BERNUS :

Harold était quand même le beau-frère d'Édouard.

ROI GUILLAUME :

Certes, mais mon cousin, le roi Édouard, avait été obligé d'épouser en 1045 Édith, sœur de Harold et fille du puissant Godwin, pour ménager le parti anglo-danois instauré sous Cnut.

STEPHANUS BERNUS :

Vous pensez qu'Édouard n'aimait pas son épouse Édith ?

ROI GUILLAUME :

C'est certain. Mon cousin le roi Édouard pensait surtout à la vie monastique. N'a-t-il pas, à plusieurs reprises, songé à prendre l'habit ? Pourquoi, à votre avis, l'a-t-on appelé Le Confesseur ? Je vous rappelle, de surcroît, que dès 1051, six ans après son mariage, il a fait assigner à résidence Édith, son épouse, en l'abbaye de Wherwell et qu'il ne l'a jamais revue depuis.

STEPHANUS BERNUS :

Wherwell ?

ROI GUILLAUME :

Oui, c'est à côté de Winchester.

STEPHANUS BERNUS :

Et il aurait pensé à vous dès 1051, pour lui succéder sur le trône d'Angleterre ?

ROI GUILLAUME :

Il me l'a affirmé de vive voix. Et il a même envoyé Harold, il y a deux ans, en Normandie, confirmer le choix qu'il avait fait depuis quinze ans. Celui-ci est venu me prêter de nombreux serments, à Rouen, puis dans ma « bonne ville » de Touques, et enfin et surtout au château ducal de Bayeux, sur les saintes reliques de Saint Vigor et de Saint Gerbold de la cathédrale, m'indiquant que le royaume d'Angleterre me revenait de plein droit, de par la volonté du roi Édouard.

STEPHANUS BERNUS :

Et pourtant, dès la mort du Roi...

ROI GUILLAUME :

Le lendemain, le traître, dès le 6 janvier 1066, il se fit proclamer roi par le Witenagemot et devenait gravement parjure. Vous connaissez la suite, à partir de cette bonne ville de Dives : DIEU ET MON DROIT

STEPHANUS BERNUS :

Mais serait-il possible, Majesté, de revenir dix ans en arrière et de nous expliquer les raisons de votre grande victoire, à une lieue d'ici, sur le roi Henri, à Varaville ?

ROI GUILLAUME :

Si fait, si fait. Cette victoire est toujours présente en mon cœur, car elle était particulièrement éclatante et juste.

STEPHANUS BERNUS :

Vous entreteniez pourtant, quelques temps auparavant, les meilleures relations avec le roi Henri.

ROI GUILLAUME :

Tout à fait. Il m'avait même rendu grand service, voici vingt ans, au Val ès Dunes, lorsqu'il vint avec son ost m'aider à vaincre les barons rebelles de l'ouest de ma province, ce qui m'avait permis d'assurer définitivement, à l'âge de 19 ans, la plénitude de mes droits sur le Duché.

STEPHANUS BERNUS :

Le roi Henri, je crois savoir, devait avoir une grande reconnaissance envers votre père, le duc Robert.

ROI GUILLAUME :

Bien sûr. Mon père avait accueilli en 1031 Henri, qui venait de succéder, sur le trône de France, à son père Robert, dit le Pieux, mais qui était en fuite. Il avait été en effet contraint de fuir son royaume car sa mère, Constance d'Arles, avec l'aide d'Eudes de Blois, avait fomenté un complot pour donner à son frère cadet, Robert, le titre de Roi.

STEPHANUS BERNUS :

Que se passa-t-il alors ?

ROI GUILLAUME :

Grâce à l'aide active de mon père, les comploteurs furent mis en déroute à Villeneuve-Saint-Georges. La reine Constance se retira définitivement à Melun où elle mourût quelques mois après.

STEPHANUS BERNUS :

Et Robert, le frère cadet du roi Henri ?

ROI GUILLAUME :

Pour avoir la paix, Henri lui donna le duché de Bourgogne.

STEPHANUS BERNUS :

Tout était donc rentré dans l'ordre.

ROI GUILLAUME :

En apparence oui. D'autant que, et je m'en souviens encore parfaitement, mon père m'emmena auprès du Roi de France alors que j'avais sept ans pour lui rendre hommage, ce que je fis bien sûr de bonne grâce. Le lien féodal était fortement établi. Je devais respect et fidélité à mon suzerain et en contrepartie Henri me devait protection.

Il a d'ailleurs parfaitement rempli son rôle en 1047 lorsque j'eus moi-même à affirmer mon pouvoir contre mes barons révoltés à Val ès Dunes.

STEPHANUS BERNUS :

Comment expliquer alors le changement d'attitude du Roi de France ?

ROI GUILLAUME :

Je ne m'en étais pas rendu compte immédiatement après Val ès Dunes, mais le roi Henri allait nourrir au fond de lui-même deux griefs à mon endroit.

STEPHANUS BERNUS :

Peut-on savoir lesquels ?

ROI GUILLAUME :

Tout d'abord, en fin négociateur, mon père avait obtenu, pour prix de l'aide accordée en 1031, qu'Henri lui cède le Vexin. Henri le regrettera toute sa vie et dès 1050 il essaya de reconquérir cette ancienne partie de son royaume.

STEPHANUS BERNUS :

Mais le Vexin n'avait-il pas été accordé par Charles le Simple au traité de Saint-Clair-sur-Epte au duc de Normandie en 911 ?

ROI GUILLAUME :

La partie ouest du Vexin, seulement, pas la partie orientale, celle qui se trouve entre l'Epte et l'Oise. Désormais la Normandie s'étend jusqu'à Mantes et Pontoise, et ce fut le motif principal de discorde entre le roi Henri et moi.

STEPHANUS BERNUS :

Vous évoquiez aussi à l'instant un second grief ?

ROI GUILLAUME :

Mon mariage avec ma chère Mathilde de Flandre.

STEPHANUS BERNUS :

Votre mariage ? En quoi votre mariage a-t-il pu contrarier le Roi de France ?

ROI GUILLAUME :

A cause du resserrement des liens entre la grande principauté de Flandre et celle de Normandie. Notre pauvre Roi de France s'est senti dès lors un peu à l'étroit dans son royaume, bordé à l'Est par le comté de Champagne et le duché de Bourgogne, au Sud par le duché d'Aquitaine, au Sud-Ouest par le comté de Blois et à l'Ouest par le duché de Normandie et le comté de Vermandois. La Normandie, alliée à la Flandre, devient alors une province beaucoup plus importante que le petit royaume de France, d'où son légitime ressentiment.

STEPHANUS BERNUS :

Donc le roi Henri s'est fâché ?

ROI GUILLAUME :

Et de belle manière ! En envahissant en 1054 mon duché, avec l'aide de mon traître de cousin Guillaume d'Arques (que j'avais été obligé d'assiéger en son château), et avec l'aide en plus du comte d'Anjou Geoffroi Martel, qui avait organisé une grande coalition comprenant le comte de Champagne, de Chartres et de Bourgogne.

STEPHANUS BERNUS :

Le duché de Normandie était donc en grand danger !

ROI GUILLAUME :

Hélas, et il me fallut beaucoup d'énergie et d'intelligence pour vaincre mes voisins devenus envahisseurs. J'ai alors appliqué une tactique qui m'a toujours réussie et qui me resservira à Varaville : faute de pouvoir mobiliser des troupes nombreuses qui me faisaient défaut, j'ai fait surveiller sans relâche les contingents adverses, de manière à fondre en temps opportun, et toujours par surprise, sur mes ennemis.

STEPHANUS BERNUS :

On reconnaît là encore l'efficacité de vos services d'information.

ROI GUILLAUME :

C'est ce dont je sois le plus fier. Ainsi avec l'aide des petites troupes de chevaliers et de vilains que j'avais pu réunir et former, nous pûmes vaincre en 1054.

STEPHANUS BERNUS :

C'était à Mortemer.

ROI GUILLAUME :

On en parle encore. Le roi Henri avait suivi le plan de son allié du moment, Geoffroi Martel d'Anjou, à savoir diviser les troupes en deux corps et attaquer sur deux fronts : au Nord, Eudes, le frère du roi Henri, rejoint par l'Ost des Champenois et des Bourguignons, pénétra dans le Pays de Caux, tandis que les chevaliers d'Outre-Seine et Garonne, commandés par le Roi et Geoffroi, marchaient sur Rouen en passant par le comté d'Évreux.

STEPHANUS BERNUS :

La menace était terrible.

ROI GUILLAUME :

J'eus à peine le temps de former deux corps défensifs. Je dirigeais le premier corps, au Sud, composé de combattants venus du Pays d'Auge, du Cinglais, du Bessin, du Cotentin, du Mortainais et du Hiémois, et je laissais mon fidèle lieutenant Gautier Giffard, aidé de Robert d'Eu, d'Hugues de Gournay et de Guillaume Crespin surveiller le pays de Bray.

Je laissais Eudes et ses compagnons pénétrer facilement et piller le nord de la Province. Le camp français se reposait un soir à Mortemer après avoir bien bu et ripaillé. Gautier fondit sur eux en pleine nuit. Ce fut la déroute et Eudes, le frère du Roi, et Renaud le Chambellan eurent juste le temps de prendre la fuite. Guy de Ponthieu fût fait prisonnier.

STEPHANUS BERNUS :

Et les assaillants du côté sud ?

ROI GUILLAUME :

Lorsque j'appris moi-même la déroute des troupes du frère du Roi à Mortemer, j'envoyais mon fidèle Roger de Toëni prévenir l'ost royal, et leur demander d'aller chercher les cadavres de leurs frères d'armes. La nouvelle chagrina tellement le roi Henri qu'il abandonna sur le champ la coalition et regagna son palais. Les autres coalisés firent de même et se retirèrent tous sur leurs terres.

STEPHANUS BERNUS :

La première campagne s'achevait ainsi à votre avantage. Mais le roi Henri tenta une nouvelle offensive.

ROI GUILLAUME :

Oui, mais cette fois, ce fut la dernière.

STEPHANUS BERNUS :

Et ce fut Varaville !

ROI GUILLAUME :

Quelle bousculade ! Quelle boucherie ! C'était il y a juste dix ans. Henri voulait reprendre encore une fois sa revanche et il s'était à nouveau acoquiné avec Geoffroi Martel. Ils reconstituèrent une grande armée qui arriva par le Hiémois et qui remonta la vallée de l'Orne en saccageant tout sur leur passage.

STEPHANUS BERNUS :

Ils pillèrent Caen ?

ROI GUILLAUME :

Non, ils laissèrent la ville de côté, bien que dépourvue d'enceinte, tellement ils avaient déjà amassé de fruits de leurs largins dans le sud de la province. Mes troupes étaient beaucoup trop faibles alors pour que je les attaque de front. Mais je les surveillais étroitement heure par heure. Ils décidèrent, après une halte à Saint-Pierre-sur-Dives et le pillage du Bessin, de retourner sur Paris en franchissant l'Orne au gué de Bénouville, estimant que la province était suffisamment défaite, et

s'engagèrent sur la route qui traverse les marais de la Dives, à deux pas d'ici et qui passe sur le seul pont de bois qui franchit la rivière. Leur convoi s'étalait sur presque une lieue, le roi Henri en tête. Et personne n'avait remarqué le mouvement de la marée montante qui rendait impraticable tout le nord du chemin.

STEPHANUS BERNUS :

Ce fut le moment de l'attaque.

ROI GUILLAUME :

Les coalisés étaient lourdement chargés et toujours sur une seule file. Je donnais l'ordre de l'attaque. La surprise fut totale chez l'ennemi car personne n'avait remarqué nos formations cachées dans le bois de Bavent, l'îlot de Robehomme et le chemin de l'Anguille.

L'attaque se fit par l'arrière et la moitié des coalisés poussés dans la boue des marais par mes hommes se noyèrent quand ils n'étaient déjà massacrés.

Comprenant le danger, le haut de la colonne se précipita sur le pont qui pouvait seul traverser la Dives. Mais hélas ce fragile édifice céda sous le poids de la horde. Peu de combattants survécurent. Heureusement pour lui, le Roi de France était dans le groupe de tête et avait déjà pu traverser la Dives sans encombre. Il monta sur la colline de Bassebourg et se retourna pour constater l'étendue de la défaite. Il essaya même de retourner sur le champ de bataille mais sagement ses lieutenants l'en dissuadèrent.

STEPHANUS BERNUS :

Vous ne fîtes pas de prisonniers ?

ROI GUILLAUME :

Si, quelques-uns et de grande valeur. Ainsi le comte de Blois, Thibaud le Troisième, ainsi le comte de Soissons, Guillaume Busac, et quelques autres de moins noble lignée.

STEPHANUS BERNUS :

Et que fit le roi Henri par la suite ?

ROI GUILLAUME :

Il n'osa plus songer à revenir en Normandie. Cette double leçon de Mortemer et de Varaville l'incita à rester prudemment en Île-de-France où il mourut trois ans plus tard, ainsi que son allié Geoffroi Martel, en 1060.

STEPHANUS BERNUS :

L'année 1060 fut donc une année favorable à votre action pacifique.

ROI GUILLAUME :

D'autant plus qu'à la mort d'Henri, son fils, Philippe, trop jeune, fut confié à la régence de mon oncle Baudouin de Flandre, le père de Mathilde.

STEPHANUS BERNUS :

Ainsi Varaville restera à tout jamais un haut lieu pour la Normandie.

ROI GUILLAUME :

Et doublement. Car en ce même lieu, en 945, il y a cent vingt-deux ans, le Roi de France Louis, surnommé d'Outremer, voulant reprendre à son compte la Normandie, a attaqué mon arrière grand-père Richard premier.

STEPHANUS BERNUS :

Exactement au même endroit ?

ROI GUILLAUME :

Quasiment, à deux lieues, en amont, sur la Dives, autour de Corbon. Et il fut défait et même retenu prisonnier.

STEPHANUS BERNUS :

Décidément, la Dives ne porte pas chance aux envahisseurs de France.

Pour terminer cet entretien, Majesté, accepteriez-vous de nous donner quelques détails sur votre mariage avec Mathilde, qui, à l'époque, a défrayé les chroniques.

ROI GUILLAUME :

Ah ! Vous voulez parler de ces ragots colportés faussement par les chroniqueurs de l'ANAS IN CATE-NAS, ce recueil satirique ? (note du traducteur : ANAS = Canard et IN CATENAS = dans les chaînes)

STEPHANUS BERNUS :

En effet. N'a-t-on pas prétendu que vous fûtes excommunié par Rome pour avoir épousé Mathilde, de trop proche parenté, et que vous fûtes obligé de construire vos deux belles abbayes de Caen pour lever cette sentence.

ROI GUILLAUME :

Complète calomnie que cela ! Les deux affirmations sont tout à fait erronées. Laissez-moi vous conter l'exacte vérité.

Lorsque je décidais en 1049 d'épouser Mathilde, fille de Baudoin, comte de Flandre et d'Adèle, elle-même fille de Robert le Pieux et de Constance (vous voyez qu'ainsi Henri 1^{er} était mon oncle par les femmes), le projet déplut fort à l'Empereur Germanique Henri 3 le Noir avec qui mon beau-père Baudoin était en conflit.. Comme Henri 3 le Noir avait fait nommer pape Bruno d'Eguisheim d'Alsace, ancien évêque de Toul, et intronisé sous le nom de Léon 9, il lui était facile de trouver des obstacles juridiques à ce projet d'union.

STEPHANUS BERNUS :

Et c'est ainsi que le Pape s'opposa à ce mariage pour cause de consanguinité.

ROI GUILLAUME :

Le prétexte était tout trouvé, mais dites-moi, Stéphane, vous qui avez assisté à tous les mariages royaux et princiers de ces vingt dernières années dans toutes les cours européennes, croyez-vous qu'une seule fois les unions royales n'aient pas été réalisées entre cousins ?

STEPHANUS BERNUS :

A part le mariage d'Henri 1^{er} de France et d'Anne de Kiev, princesse venue de fort loin, vous avez entièrement raison.

ROI GUILLAUME :

Vous voyez bien : deux poids, deux mesures. Léon 9, aux ordres, et sous prétexte de réforme et de lutte contre la simonie et le nicolaïsme, fit tout pour empêcher ce mariage.

STEPHANUS BERNUS :

Mais le mariage eut quand même lieu en 1050.

ROI GUILLAUME :

Bien évidemment, et sans aucun interdit. Je ne fus jamais excommunié. Si je l'avais été, aurais-je pu présider le Concile de Lisieux de 1055 destiné à destituer l'archevêque de Rouen Mauger, à la conduite scandaleuse, et en présence d'Ermenfroï, légat du Pape ?

STEPHANUS BERNUS :

Mais en 1055, le Pape avait changé. Ce n'était plus Léon 9 mais Victor 2, qui était plus conciliant à votre endroit.

ROI GUILLAUME :

Oui, mais il n'empêche, je n'ai jamais été excommunié. Nicolas 2, le Pape de 1059, a d'ailleurs complètement levé tout interdit sur ce mariage. Permettez-moi en outre d'avoir une pensée émue pour ce pauvre Léon 9 qui n'aimait guère les Normands et qui avait été battu en 1053 à la bataille de Civitate en Apulie par nos cousins normands de l'Italie du sud. Il avait même été fait prisonnier et était resté neuf mois en détention au Bénévent. Il ne s'en est jamais remis et il est mort en 1054 à son retour de Rome.

STEPHANUS BERNUS :

Il fut remplacé par Victor 2, un pape allemand.

ROI GUILLAUME :

Oui, Victor 2, qui n'a siégé que deux ans sur le trône de Saint Pierre, était allemand et beaucoup plus raisonnable vis-à-vis des Normands. C'était la cinquième fois qu'un allemand dirigeait la Chrétienté. J'ai le pressentiment qu'il faudra attendre longtemps pour retrouver un pape allemand.

STEPHANUS BERNUS :

Et cette construction des deux abbayes caennaises présentées comme acte de réparation ?

ROI GUILLAUME :

Toujours des ragots de chroniqueurs. La construction de ces deux magnifiques abbayes prouvent avant tout ma volonté de développer Caen au rang de capitale.

STEPHANUS BERNUS :

Majesté, il me reste à vous remercier de cet entretien si riche. Et puis crier en votre honneur : « Vive le Roi d'Angleterre ! Vive le Grand Duc de Normandie ! Vive Guillaume, Noble Conquérant ! »

Texte lu par Philippe Olive et Claude Marie



Le château de Domfront



Notre Dame sur l'Eau, Domfront



Eglise Saint-Julien, Domfront



Le bureau réuni le lundi 11 janvier 2010

Jean Malraye, Président
Richard Choulet
Jean-Pierre Martin
Jean-Claude Colin

Emmanuel Lucet
Paul Courteille
François Cahu

RESULTATS du LYCEE MALHERBE

Une nouvelle fois cette année 2014 le lycée Malherbe a été à l'honneur suite à sa participation au

Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Dans la catégorie travaux collectifs, Mathilde Gallo, Julie Guerin, Audrey Herlin, et Louise Hubert ont remporté le premier prix départemental. De même Malherbe a remporté le premier prix départemental dans la catégorie travaux collectifs audiovisuels avec Valentin Capellari et Simon Leconte. Félicitations à tous et à leur professeur d'histoire géographie Madame Laurence Alexandra. Ils ont reçu leurs prix à la Préfecture de Caen le 18 juin 2014.

Pierre Lecomte



Cinéma Majestic à l'époque
Archives François Robinard

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2013

L'assemblée générale débute à 10h47. Le quorum est atteint avec 38 personnes présentes et 8 pouvoirs. Le président, Jean-Pierre Martin remercie les participants de leur présence. Il remercie également Ouest-France d'avoir passé l'annonce de notre AG jeudi dernier et la mairie de Caen pour les facilités qu'elle nous accorde, tant pour le déroulement de cette journée que pour l'impression de notre bulletin annuel.

Il présente les excuses de notre camarade Pascal Blanchetier, reparti en Israël, cette année encore, représenter la mairie de Caen au concours International de plaidoiries pour les droits de l'homme. En conséquence, c'est M. Eric Veve, adjoint au maire en charge du commerce, de l'artisanat et des entreprises qui devait représenter M. Duron à l'apéritif offert par la mairie.

Selon la triste tradition, le président évoque nos disparus : Joseph Langevin, avocat honoraire demeurant à Rennes et Serge Goguel, grande figure caennaise. Il demande pour eux une minute de silence.

Conformément à l'ordre du jour, le président passe ensuite la parole au secrétaire, Richard Choulet, qui procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2012. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le président présente alors, au nom du Conseil d'Administration, le rapport moral sur l'exercice 2012-2013. Comme l'an dernier, il reprend les trois principaux volets de nos activités : les relations avec le lycée et la mairie, les sorties conviviales et culturelles et la confection du bulletin annuel.

Les relations avec le lycée ont connu un point fort incontestable, le jeudi 6 décembre 2012 avec l'heureux déroulement de la conférence de Madame Mona Ozouf sur l'actualité de Jules Ferry, qui fut suivie par une nombreuse assistance de classes terminales accompagnées de leurs professeurs. L'amphithéâtre était comble. Il faut évidemment maintenir le contact et ne pas oublier qu'il nous faut persévérer dans nos efforts pour essayer de faire passer à nos jeunes condisciples un peu de nos expériences culturelles ou professionnelles. Ils en sont demandeurs ! Pensons toujours recrutement car nos effectifs s'amenuisent.

Nos relations avec la mairie sont excellentes et nous n'avons qu'à nous féliciter de son comportement généreux à notre égard. Quant au deuxième volet de nos activités, le repas de liaison de mars continue à jouer pleinement son rôle d'agréable reprise de contact avec nombre de nos camarades à la sortie de l'hiver. Par ailleurs, on peut affirmer comme l'an dernier que les deux sorties culturelles de cette année toutes deux organisées par notre vice-président, Philippe Olive, au printemps dans les boucles de la Seine et, tout récemment à Dives et Varaville sur les traces de la victoire de Guillaume sur le roi de France, ont rencontré l'adhésion totale de leurs heureux participants.

Le troisième volet de nos activités concerne le bulletin annuel. Celui-ci, qui comporte un encart de dix-sept pages reprenant intégralement une plaquette de 1912 décrivant notre lycée tel qu'il se présentait au début du siècle précédent, aborde entre autres le thème « le Stade Malherbe Caennais a 100 ans » dû à François Robinard et la très belle promenade de printemps sous la plume de notre vice-président.

Le président passe alors la parole au vice-président pour la présentation des projets de sortie pour 2014. Place cette fois au beau département de l'Eure autour de Bernay et du château d'Harcourt. La date retenue est le 15 mai. En prévision pour l'automne, Tinchebray est retenue.

Le secrétaire lit le rapport financier de notre trésorier Jean-Claude Colin qui n'a pu participer à notre assemblée : le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Il est ensuite procédé au renouvellement partiel du Conseil d'administration. Quatre postes sont à renouveler ceux de Claude Bodin, Alain Cadic, Claude Marie et Philippe Olive, qui se représentent tous les quatre et sollicitent les suffrages ; un seul poste est à pourvoir, celui de Paul Courteille, que le président remercie, en son absence pour raison de santé, de ses longues années de service comme trésorier en titre, puis adjoint, et ses conseils toujours avisés. A ce poste, un seul candidat se déclare : François Robinard. Après une brève discussion, il est décidé de procéder à un vote à mains levées. Les cinq renouvellements sont approuvés à l'unanimité. Ce vote est suivi d'une libre discussion sur les solutions qui pourraient enrayer l'érosion du nombre d'adhérents à l'association. Interviennent, Claude Bodin inlassable critique du statu quo, Jacques Nicollet, lui-même président d'une association de marins-plaisanciers à Paimpol, et particulièrement bienvenue, Marie-Claude Lefèvre, nouvelle adhérente amenée par notre camarade Jean-Claude Le Hénant. D'autres anciens Mathelem amenés au banquet par Philippe Olive et apparemment ravis d'être là, suivront peut-être.

C'est sur cette note optimiste que s'achève l'assemblée générale à 12h10 et que le président invite l'honorable assistance à se rendre à l'ancien réfectoire pour l'apéritif, offert par la Mairie, suivi du banquet.

Richard Choulet

11 septembre 2014

Le château de Domfront

Photos : Pierre Lecomte



Notre guide :
Eric Mazier
Ancien du Lycée Malherbe



Abbaye de Lonlay

Assemblée Générale et Banquet le 5 octobre 2013

Photos : J.M. Lilienfeld

